

PORT PERMANENT DU MASQUE :

Il faut protéger l'ensemble des personnels !

L'épidémie de COVID-19, reléguée dans les bas-fonds d'une soi-disant grippe saisonnière dans les premiers temps, est prise avec beaucoup plus de sérieux de par l'ampleur qu'elle génère avec le nombre de cas avérés et le nombre de décès qui s'accumule au fil des jours. L'Administration Pénitentiaire n'y échappe pas malheureusement.

Le résultat est là et laisse craindre le pire tant l'évolution dans les structures hospitalières est alarmante, voire critique. Certes, la CGT Pénitentiaire ne voulait pas céder à la panique ou à la psychose, mais par la force des choses, elle sentait le coup venir, en voulant interpellier sur les risques de ce virus. Sa propagation, sa vitesse d'exécution est indescriptible. Le nombre de cas avérés et de décès recensé à ce jour a de quoi faire réagir. La France vit un cauchemar et le monde pénitentiaire n'est pas en reste. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La situation est plus que critique.

Les multiples interpellations de la CGT Pénitentiaire concernant les risques encourus par les personnels exerçant au sein des établissements pénitentiaires se révèlent au grand jour : le Ministère de la Justice, conforté par son Premier Ministre, n'a eu cesse d'exposer son personnel face à cette pandémie sans précédent et le volte-face récent ne viendra pas occulter toute la période de mise en danger des personnels.

Aujourd'hui, le mal est fait. Les personnes « saines », mais positives colportent le virus à vitesse grand V. C'est le cas des personnels qui exercent sur leur lieu de travail et des personnes détenues qui sont hébergées en milieu confiné. Ce n'est pas faute d'avoir alerté sur le risque d'accélération du processus de contamination. Les personnels de santé ont, à plusieurs reprises, indiqué que l'ensemble de la population devait se munir de masque de protection afin d'éviter une pandémie. Le manque de matériel et la priorité faite aux personnels soignants a laissé pour compte d'autres situations, également urgentes et incontournables. C'est le cas des personnels pénitentiaires exerçant en milieu confiné. Notre rôle et notre impératif étaient de limiter la contagion dans nos structures pour ne pas encombrer les services hospitaliers.

Si nous contenons la contagion au sein de nos murs, cela évitera une surcharge de travail pour le personnel soignant qui n'a pas besoin d'une complication supplémentaire.

Les personnels de surveillance sont en première ligne face à ce virus. Pour endiguer la propagation et dans l'intérêt de tous, ils militaient unanimement pour le port du masque afin de limiter les risques et la pandémie. Il n'en fut rien pendant des jours, voire des semaines !!! Il aura fallu un coup de semonce de la CGT Pénitentiaire en portant plainte pour réveiller enfin nos dirigeants. **Cependant, le nombre de masques à destination des personnels étant encore insuffisant, une priorisation est portée aux agents en contact permanent avec la population pénale. Quid des autres agents ?!! Ne sont-ils pas également exposés aux risques de cet ennemi invisible, le COVID-19 ?!!**

La CGT Pénitentiaire exige que l'ensemble des personnels soit doté de masques en quantité suffisante, permettant ainsi de respecter la durée de protection de celui-ci (4 heures).

De plus, afin de limiter l'usage de masques, les agents en poste protégé ne se voient plus relevés par les agents en détention et vice-versa. Cela entraîne des factions extrêmement éprouvantes pour le personnel. C'est inacceptable !!!

L'ensemble des agents pénitentiaires doivent donc être protégés afin de limiter les risques de contagion. Ce dispositif permettrait également de contenir une population pénale vindicative ces derniers temps à l'égard des personnels de surveillance. **Ceci dit, avec les dernières annonces, la prolongation des mesures de confinement sur le territoire national, la situation au sein des établissements risque de se compliquer.**

La CGT Pénitentiaire restera vigilante sur l'ensemble des recommandations et mesures liées au Covid-19 au sein de l'Administration Pénitentiaire. La sécurité et la santé des agents n'ont pas de prix !!!

Montreuil, le 30/03/2020